

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 51

Artikel: La fille du capitaine : [suite]
Autor: Bonnefoy, Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192014>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- Baïonnette au canon !
- Portez vos armes !
- Présentez vos armes !

Et tandis que l'acier se froisse, que le pâle soleil d'hiver se multiplie parmi le hérissément des baïonnettes, s'accroche à la pointe des sabres tirés au clair, voici qu'en face du régiment sous les armes s'avance un jeune officier, un sous-lieutenant, le front haut, la main ferme élevant la hampe du drapeau, dont les plis claquent au vent, dont les couleurs éclatent dans le paillèlement d'or des lourdes franges.

De nouveau la voix du chef a tonné :
— Au drapeau !

Droit sur la selle, raidi sur les étriers, sa droite a levé l'épée à la hauteur de la bouche ; le bras se détend, s'abaisse, coupant l'air de l'éclair de l'acier pour saluer nos Couleurs. Les tambours battent, les clairons sonnent, la musique déchaîne l'ouragan triomphal de ses cuivres, et un frisson d'enthousiasme fait monter la chaleur des âmes jusqu'aux yeux captivés par ce spectacle grandiose, éclairés par cette vision héroïque.

Puis le colonel fait former le carré. Au centre, à côté du drapeau, il présente aux conscrits ce symbole de la Patrie dont les plis doivent contenir tout leur cœur. Il leur parle :

« Dans le drapeau, le soldat trouve entier le glorieux passé de la France, le souvenir des faits d'armes de ses aînés. Les noms des victoires qui resplendissent en lettres d'or sur la soie tricolore, doivent lui rendre chère cette étoffe, dont l'avenir veut être égal au passé. Ce drapeau a flotté de l'Escorial au Kremlin, de Berlin aux Pyramides. L'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique l'ont vu passer triomphant, flottant en tête des nobles causes ; des peuples de l'Océanie l'ont choisi pour paladium, se sentant en sécurité à son ombre.

» Le drapeau abrite l'honneur de la France ; c'est la robe immaculée de la mère à laquelle nul téméraire ne saurait toucher sans que les fils ne se lèvent pour venger son insulte et la laver dans le sang du coupable.

» Le drapeau est comme le clocher autour duquel se groupent les maisons du village ; il les domine de son signe auguste et paternel. Aux jours des combats, il est le signe de foi et d'espérance.

» A ce cri : « Au drapeau ! » chacun doit se ranger autour de l'étoffe sacrée et mourir plutôt que de la voir violer par des mains sacrilèges. »

Et toute l'épopée, tous les dévouements et toutes les gloires passent, vibrants, dans la parole du chef, du père du régiment parlant à ses fils. Et chaque cœur palpite à l'unisson du sien, chaque front s'érige, ayant déjà le rayonnement des sacrifices héroïques et des futurs triomphes.

LA FILLE DU CAPITAINE

par MARC BONNEFOY

II

Le capitaine Jules Marnot avait quitté le service par suite de blessures contractées pendant la guerre de 1870. Rentré à Metz, son pays natal, il n'avait pas pu supporter la vue des uniformes prussiens, et, vendant à des prix onéreux tout son patrimoine, il était venu s'établir à Paris et demander au travail une compensation à ses sacrifices.

C'était le plus honnête homme du monde et le plus dévoué, n'ayant jamais transigé avec l'honneur et le devoir, ces deux mobiles de toutes ses actions. Ayant la franchise un peu brusque et le tempérament colérique, il conduisait sa maison comme autrefois sa compagnie, et parlait en maître quand on discutait ses volontés. Il adorait sa femme et sa fille, et se fût jeté au feu pour leur épargner un chagrin, tout en les grondant de temps à autre. Mme Marnot, douce créature, n'eût jamais osé résister à son mari ; mais Hortense, vive comme son père, lui faisait quelquefois des observations respectueuses.

Or, M. Marnot ne se montrait pas sympathique au fils Chomard. Peut-être, sans se l'avouer, le capitaine était comme jaloux de voir sa fille unique partager son affection entre un étranger et lui ; peut-être avait-il, dans ses projets autoritaires, disposé de la main d'Hortense sans en prévenir celle-ci ; mais surtout Alfred lui déplaisait par ses airs maniérés, par ses allures de petit-maitre, par sa politesse obséquieuse. Il lui trouvait le regard faux, et ne croyait pas à la sincérité de ses beaux sentiments.

Dans cette antipathie qui lui semblait ne pas avoir de motif réel, Hortense voyait une injustice, et sa nature droite, généreuse, la portait à défendre Alfred. Les attaques de son père contre le jeune homme lui allaient droit au cœur, et l'affermisssaient dans son amour. N'avait-elle pas, d'ailleurs, l'approbation de sa mère ? et sa mère pouvait-elle se tromper lorsqu'il s'agissait du bonheur de sa fille.

Cet état d'inquiétude et de malaise durait depuis un mois et rendait malheureux ces trois êtres qui jusqu'alors avaient eu les mêmes aspirations, les mêmes désirs. La discorde menaçait de séparer des cœurs si bien unis ; la mère et la fille s'efforçaient de vaincre les préventions du chef de la famille, tandis que celui-ci s'irritait de ne pouvoir dissiper l'erreur de sa femme et d'Hortense. Qui donc l'empêchait de fermer irrévocablement sa porte à Alfred ? N'était-il pas le maître ? Oui, certes ; mais il ferait souffrir et pleurer les deux seuls êtres qu'il aimât, et il ne voulait se montrer ni mauvais mari, ni mauvais père. L'impuissance où se trouvait M. Marnot de motiver son aversion pour le fils Chomard ; la certitude de rendre sa fille malheureuse en lui ordonnant d'étouffer son amour, mettait ce brave homme dans des accès de rage.

Aussi lorsque, au repas du soir, la conversation tomba fatalement sur la visite du fils Chomard, le capitaine, agacé, dit avec amertume :

— Mais que diable trouvez-vous donc de si séduisant, de si particulièrement distin-

gué dans ce Monsieur, pour que vous en fassiez l'objet de votre culte ?

— Et toi, mon ami, que lui trouves-tu de si particulièrement désagréable ? Une tournure défectueuse ? Des façons grossières ? A-t-il manqué une seule fois aux plus strictes convenances dans ses rapports avec nous ?

— Parbleu, non ! mais je souhaite qu'il ne donne pas raison au proverbe : « Trop poli pour être honnête. » Il est toujours tiré à quatre épingles, c'est vrai ; mais il s'imbibe d'odeur et serait fâché que l'on ne vit pas ses manchettes. Et puis, pourquoi cet éternel œillet rouge à sa boutonnière ? Pour qu'on dise en le voyant de loin : « Tiens, ce Monsieur si jeune a déjà la croix d'honneur ! » — Je suis sûr qu'il s'est fait photographier avec son œillet.

— Mais, interrompit Henriette dépitée, si M. Alfred n'a pas la croix, il la mérite bien autant que d'autres : il a été blessé en 1870, et n'avait jamais parlé de sa blessure par modestie.

— Lui, blessé ! J'aurais voulu voir ça ; car, à vrai dire, je suis étonné que votre protégé se soit conduit pendant la guerre aussi bien qu'il le prétend. Le fils Chomard n'a pas un de ces regards qui aiment à affronter les éclairs d'une épée... Après tout, on voit quantité de blessés qui n'ont jamais approché l'ennemi ! Dans les combats à l'arme blanche, c'est différent ; mais avec des fusils portant à deux mille mètres, une balle peut vous rencontrer derrière un buisson, et une blessure n'est pas toujours un certificat de bravoure.

— Faut-il être indisposé contre quelqu'un, dit Mme Marnot en souriant, pour lui faire un crime de porter un œillet à sa boutonnière ? Tu n'es pas sympathique à M. Alfred, c'est entendu ; mais notre fille l'aime, et avant de le repousser, il faudrait avoir au moins une bonne raison, n'est-ce pas, mon ami ?

— L'idée de ce mariage me révolte. Pourquoi ? Je ne pourrais pas bien le définir ; c'est instinctif ; c'est tout ce que vous voudrez ; mais dans l'intérêt de notre repos, je ferais bien de fermer la porte à votre protégé, car depuis le jour où il est entré dans cette maison, la paix en est sortie.

— Papa, je suis ta fille soumise ; mais si tu veux ne pas me rendre malheureuse ne parle pas ainsi de M. Alfred, je t'en supplie. Plus que personne je suis jalouse de mon honneur : prouve-moi que ce jeune homme n'est pas honorable à tous les points de vue ; montre-moi une seule tache dans sa vie, et je l'abandonne à ton aversion. Comme toi, papa, j'ai de la dignité, de la fierté. L'honneur est la source de mon amour : si celui que j'aime pouvait faire à l'honneur, j'en serais désespérée, mais il n'aurait plus que mon mépris !

— Et c'est peut-être tout ce qu'il mérite !

— Non, son regard est franc, son âme loyale. Quand je l'ai vu pour la première fois, il m'a été sympathique, et cette sympathie est devenue plus vive à mesure que j'ai pu l'apprécier mieux. Son esprit m'a attirée, mais ses élans de patriotisme, sa belle conduite pendant la guerre m'ont subjuguée. Je serais heureuse de lui donner le bras parce qu'il peut dresser la tête. Je le vois beau je le vois brave, je vois son front illuminé d'une auréole : c'est pourquoi je l'aime !

— Et moi je le déteste! fit le capitaine avec violence.

— Jules! Jules! supplia Mme Marnot, ne fais pas de la peine à notre enfant.

— Papa, il faut que quelq'un t'ait prévenu contre M. Alfred; eh bien! je le déclare, celui-là a fait une mauvaise action. Que gagne-t-on en noircissant ainsi ce jeune homme à mes yeux? On me le fait aimer davantage, car je suis toujours disposée, par caractère, à prendre le parti de ceux que l'on attaque injustement.

— Impertinente! exclama M. Marnot exaspéré. Voilà que tu me braves à présent! Je te défends de me parler encore de ce M. Chomard, et dès demain il recevra un congé en bonne forme, je te prie de le croire.

— Ah! mon père, mon père.

(A suivre.)

La cllià dào boufet.

L'étai prâo la mouda, lè z'altro iadzo, dào teimps dâi batz et dâi fusi à bassinnet, que lè bons pâysans qu'avont on bouébo qu'allâvè su sè quatooze ào quien-j'ans, lo mettissont ein peinchon dein lo défrou, tsi on bon régènt dè petita vela, po que sè pouésse mi éduquâ, et po lo dégroumelhi on bocon; et quand clliâo lurons étont frou dè l'écoula, que l'avont étâ reçus, on lè laissivè cauquiè iadzo on part dè teimps tsi on notéro ào bin tsi on greffier, po lè démoustelhè ein lâo faseint copiyi dâi z'atto, dâi procès-verbât et mémameint dâi comparuchons.

Dou dè clliâo valottets que travaillivont dein lo bureau d'on notéro, fote-massivont ne sé trâo quiet, kâ stu notéro n'avâi pas dè l'ovradzo po dou comi; mà coumeint payivont 'na bouna peinchon, lâo baillivè lo medzi et la cutse, et lâo dévessâi appreindrè à fèrè dâi mis-ein-prix, dâi conveinchons, dâi cédulès et autrès z'écretourès qu'on pâysan éduquâ dussè savâi fèrè. N'avâi pas fauta dè tant sè bregandâ po sè fourra cein dein la boula; assebin lè dou gaillâ, qu'étiont dou rizolets et à quoui la mouniâ ne manquâvè pas, passâvont 'na diéye viâ ein gratteint lo papâi et fasont 'na chetta dè ti lè diablo dein cé bureau quand lo patron étai lavi.

Quand lè dzouvenès dzeins craissent, lâo faut à medzi, et trâi repés ne sont pas prâo, surtot quand on a son bosson bin garni; assebin la notéra lâo baillivè on bocon dè pan et dè toma à dix z'hâorès et on écoualetta dè café avoué dào pan et dè la reseniâ ào bin dào céré, po lo mareindon, et clliâo valottets qu'avont boun' estoma et boun' appetit, ne fasont jamé lè renitans à trâblia.

On dzo que lo notéro étai z'u dein lo défrou, l'avâi laissi lè gaillâ solets. La fenna, qu'avâi bouna tapetta, profitâ dè cein que se n'hommo étai viâ po allâ barjaquâ dza du lo matin tsi onna vesena, et diabe lo pas que le rabordâ à l'hotô dè tota la mâtenâ, que l'avâi mémameint laissi son relavadzo. Quand cein vegne

contrè lè dix hâorès, que lè dou z'estaf-fiers viront qu'on ne lè criâvè pas porupâ oquiè, volliont allâ sè servi leu mémo; mà m'einlêvine se lo boufet n'é-tai pas cotâ. Ne sé pas se la pernetta sè démaufiâvè qu'on aulê fotemassi permi sa medzaille; mà tantiâ que l'étai sail-lâite avoué la clliâ dein sa catsetta. Adon, que font le dou compagnons? L'eimpoug-nont lo boufet, ion d'on bet, l'autro dè l'autro, lo portont tot drâi dein la mâi-son iô saviont qu'étai la fenna ào notéro, et lè dou farceu la priyont d'avâi la bontâ dè lâo prêtâ la clliâ po décottâ lo boufet et dè lâo bailli on bocon dè pan...

Vo laisso à peinsâ la mena que fe la pourra fenna, tandis que tot lo mondo recaffâvè à sè toodrè lè coûtès. Le ne savâi pas se faillâi rirè, pliorâ, ào bin sè mettrè ein colère, et le finit pè se recom-mandâ ai dou valottets que n'ein diessont rein à se n'hommo, et du adon, lo pan n'a jamé manquâ à dix z'haorès.

La musique mécaniquè.

Nous avons sous les yeux un prix-courant de la maison Hug frères, à Zurich, auquel nous empruntons cette annonce concernant un piano pouvant être joué, ou mécaniquement, ou comme un piano ordinaire:

Le mécanisme est entièrement nouveau; il laisse bien loin derrière lui les divers systèmes imaginés jusqu'à ce jour et donne à tout le monde la faculté de jouer du piano sans être musicien.

Nous recommandons ce piano aux Hôtels, Kursaals, Pensions, Salles de danses et familles.

La musique mécaniquè est produite par le moyen de cartons perforés, qu'on peut se procurer à bas prix, de sorte qu'il y a moyen de pouvoir continuellement augmenter son répertoire.

Nous répétons que si l'on veut se servir de ce piano comme d'un piano ordinaire, on n'a qu'à s'asseoir devant le clavier et à jouer.

Prix du piano mécaniquè en bois noir, Fr. 1200

- » d'un morceau de musique sans fin (carton perforé) 6
- Les morceaux plus longs se paient suivant la longueur . . . à » 3 le mètrè.

L'évasion du prisonnier. — Comment le prisonnier doit-il s'y prendre pour gagner la porte de sortie en traversant toutes les cellules et en ne passant qu'une fois par chacune?

									Pri- sonnier
Sortie									

La réponse doit être faite au moyen d'une figure semblable à celle ci-dessus, et en numérotant successivement les cellules au fur et à mesure que le prisonnier y passera : 1, 2, 3, etc., afin de pouvoir suivre le chemin parcouru pour arriver à la porte de sortie. Nous répétons qu'il ne devra pas passer deux fois dans la même cellule. Prime : Un Favéy et Grognuz.

Livraison de décembre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE : La comédie russe au XVIII^e siècle; von Vazine, par M. Leger. — Le choix d'un peintre. Nouvelle, par Mme Jeanne Mairêt. — De Livourne à Batoum. Notes et impressions d'un botaniste, par M. Emile Levier. — De l'amour de la gloire et du désintéressement littéraire, par M. Paul Stapfer. — Ivan Tourguénef, par M. E. Durand-Gréville. — Le mouvement littéraire en Italie, par M. Edouard Rod. — Chroniques parisiennes, allemande, anglaise, suisse, politique. Bulletin littéraire et bibliographique. — Bureau, Place de la Louve, à Lausanne (Suisse).

Chaque jour, et de tous côtés, on nous demande des nouvelles du voyage de Favéy et Grognuz à l'Exposition universelle de 1889. Cette brochure, qui est actuellement en préparation, paraîtra dès les premiers mois de l'année prochaine, sous le titre : Favéy, Grognuz et l'Assesseur. Nous en publierons très prochainement la table des matières.

Avis aux éditeurs : Il est rendu compte, dans notre journal, de tout ouvrage dont il nous est envoyé deux exemplaires.

L. MONNET.

DÉPOT OFFICIEL de PAPIER TIMBRÉ et de CARTES A JOUER, à la

PAPETERIE MONNET

PAPETERIE L. MONNET

Rue Pépinet, 3.

Agendas de bureaux pour 1891.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13. — Canton de Fribourg à fr. 26,50. — Communes fribourgeoises 3% différé à fr. 48. — Canton de Genève 3% à fr. 102,75. — Principauté de Serbie 3% à fr. 85. — Bari, à fr. 70. — Barletta, à fr. 42. — Milan 1861, à fr. 42. — Venise, à fr. 25,50. — Port à la charge de l'acheteur.

Ch. BORNAND, Successeur de J. Guilloud, 4, rue Pépinet, LAUSANNE